

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Travaux Publics font leur révolution copernicienne et invitent les citoyens à des débats participatifs sur l'avenir des infrastructures du 28 mars au 8 juin

Paris, jeudi 23 mars 2017 - Le lancement d'un projet d'infrastructures est trop souvent une affaire entre maître d'ouvrage et opposants. A la périphérie, les citoyens spectateurs et les entreprises de travaux, exécutantes.

A l'occasion des élections présidentielle et législatives, la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) propose de changer de perspective et organise, avec ses Fédérations Régionales, **11 temps d'échanges, pour mettre au cœur du débat public la parole et la vision des citoyens sur leurs infrastructures, pour que chacun donne son avis :**

- Avec la conviction que face aux enjeux de compétitivité économique, de transition écologique et de cohésion territoriale, les infrastructures sont un sujet décisif pour l'avenir de la France.
- Avec l'ambition de construire une vision partagée des attentes et des besoins des Français en matière d'infrastructures.

Entre le 28 mars et le 11 juin, des rencontres citoyennes sont donc organisées pour discuter de l'avenir des infrastructures en France. Elles réuniront tous les acteurs concernés : habitants, élus, acteurs économiques, salariés, entrepreneurs, fédérations professionnelles.

28 mars 2017	AGEN	18 mai 2017	CAEN
4 avril 2017	ANGERS	30 mai 2017	AIX EN PROVENCE
5 avril 2017	SAINT-ETIENNE	1 juin 2017	GRANDCHAMP
6 avril 2017	BESANCON	6 juin 2017	STRASBOURG
17 mai 2017	VERDUN	7 juin 2017	MONTAUBAN
		8 juin 2017	ILE DE FRANCE

Cette démarche s'inscrit dans le projet [« Réinvestissons la France ! »](#) pour lequel la Fédération Nationale des Travaux Publics a notamment proposé aux candidats à l'élection présidentielle une charte d'engagement autour de 4 thèmes :

1. Lancer un plan d'investissement sur les réseaux et les infrastructures (mobilité, eau, énergie, numérique)
2. Se doter d'une gouvernance pour les infrastructures et définir une stratégie donnant de la visibilité aux acteurs économiques.
3. Rétablir au travers d'un pacte, la confiance entre l'État et les collectivités locales (qui réalisent 70% de l'investissement public).
4. Accélérer les procédures et rationaliser les voies de recours pour aller de l'avant et construire l'avenir de nos territoires.

Aujourd'hui, François Fillon, Benoît Hamon, Emmanuel Macron et Marine Le Pen ont signé cette charte.

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses [20 Fédérations Régionales](#), 7500 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 245.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus : www.fntp.fr - [@FNTP_info](#)

Contact presse : Jean-Christophe Goux-Reverchon, Tél. : 01.44.13.31.15 – 06.45.84.45.69

gouxreverchonjc@fntp.fr